Jérémie Assous, en janvier 2013

JÉRÉMIE ASSOUS
L'ART DE LA GUERRE

Texte **Marie-France Etchegoin** | Photographie **Frédéric Stucin**

C'est l'avocat qui a effrayé la télé-réalité, celui qui a défendu le groupe de Tarnac et conseille Isabelle Adjani… Visage de jeune premier vissé sur un corps survolté, l'homme qui a lu tout Karl Marx faire peur aux ténors du barreau

Il y a quelques années, Jérémie Assous, tout juste sorti de l'école de formation du barreau, postule chez Me Olivier Metzner. *« Quel est votre principal défaut ? »* lui demande le cador du Palais. *« Je suis le meilleur… Après vous »,* répond le blanc-bec. Metzner ne l'a jamais embauché… Jérémie Assous est un drôle de zèbre. Longtemps, il a traîné une réputation de mauvais garçon. Insolent, énervant, comme le disaient déjà ses professeurs au cours de sa scolarité chahutée, mais indubitablement doué. Tout pour déplaire. Aujourd'hui, du haut de ses 36 ans, il avance tout auréolé de ses victoires. Il a inventé, excusez du peu, une nouvelle jurisprudence. Il est l'homme qui a obtenu un statut de travailleur pour les candidats des émissions de télé-réalité. On est loin, diront ses détracteurs, des nobles causes qui font les grands avocats. Mais les batailles que ce trublion a remportées – jusque devant la Cour de cassation – ont été consacrées par la sacro-sainte bible des juristes, le Dalloz, et figurent aux programmes des universités. Tout le monde ne peut pas en dire autant. L'homme est par ailleurs difficile à cerner. Quand il n'oblige pas TF1 et les sociétés de production à verser de substantielles indemnités aux candidats de *L'Île de la Tentation* ou de *Koh-Lanta,* il ferraille aux côtés de l'austère Julien Coupat et de ses disciples du groupe de Tarnac, tout en trouvant le temps d'éditer des *« textes rares »* ou de monter une société qui s'apprête à fabriquer, dans le plus grand secret, des… radiateurs *« révolutionnaires »*.

« LA SOUPLESSE DU REQUIN »

Longs cils de jeune fille mais sourire carnassier : avec lui, il ne faut jamais s'arrêter à la première impression. *« Il a la souplesse du requin qui serpente dans le corail »,* dit joliment Isabelle Adjani. Jérémie Assous est l'un de ses avocats conseils, depuis 2008, presque sans l'avoir voulu, assure-t-il. Un jour, un type l'a harcelé pour lui présenter la star des stars. Il l'a d'abord pris pour l'un de ses *« illuminés »* qui assaillaient son secrétariat depuis qu'il avait posé en une de *Télérama,* en 2008. Quelque temps plus tard, pourtant, on a sonné à la porte et la grande Isabelle était là. L'actrice voulait jauger celui qui, dit-elle, avait joué un si *« sale tour »* aux puissantes chaînes de télé et *« mis fin à un abus social organisé »*. Elle l'a trouvé *« créatif et récréatif »*. Et à cet *« ambitieux qui travaille activement à sa réussite »,* elle a demandé de régler son contentieux financier avec son ex-compagnon, le neurochirurgien Stéphane Delajoux, ou de renégocier certains contrats, reversant le plus souvent les sommes récupérées au Sidaction ou à des organisations caritatives. *« Bientôt,* •••

... glisse aussi la généreuse Adjani, non sans malice, *mon avocat n'aura plus besoin de moi pour dire du bien de lui. C'est tout ce que je lui souhaite.* » Ceux qui aiment Jérémie lui pardonnent tout.
« *Plus d'une fois, j'ai eu envie de le mettre à la porte* », avoue Me François Gibault. Cet affable octogénaire, biographe de Céline et indéfectible ami de sa veuve Lucette Destouches, a hébergé pendant près de trois ans le jeune Assous qui, après un stage chez Jacques Vergès, cherchait un patron pour lancer sa carrière. Il l'a traité « *comme un fils* », l'a amené dans ses dîners mondains ou ses déjeuners dominicaux chez « *Madame Céline* », a pardonné ses foucades de jeune homme pressé. « *Sa vivacité m'enchantait.* » Et puis, il a vu défiler dans les salons exquis de son hôtel particulier un, puis deux, puis des dizaines d'émules de Loana et Jean-Édouard, éphèbes bodybuildés, bimbos affamées de gloire. « *Ce n'était pas très reluisant* », soupire Me Gibault, dont la clientèle a toujours été triée sur le volet. Mais comment se séparer de l'encombrant locataire ? « *Soyez gentil avec le petit* », lui demandait Lucette, qui obtenait une nouvelle prolongation du bail. « *Madame Céline,* sourit le vieux pénaliste, *aimait beaucoup Jérémie.* »

REQUÊTES PROSAÏQUES ET DÉBAT PHILOSOPHIQUE

Les manières canailles de ce Rastignac ont toujours plu aux gens âgés. Quand il étudiait à la Sorbonne, il passait des heures, après ses cours, aux Éditions de La Table ronde où un ami de son père, José Benhamou, était chef de fabrication. Il y a rencontré Me Gibault, auteur maison, mais aussi Denis Tillinac ou le poète belge Jean-Claude Pirotte qui plus tard lui dédiera l'un de ses livres. Ses bonnes fées germanopratines. Lui vient de Torcy, en Seine-et-Marne. Zone pavillonnaire sans histoire, maisons Bouygues en rang d'oignon et très vite l'envie de voir d'autres horizons. « *Inoculée par mes parents* », précise-t-il. La mère est professeur d'histoire-géo. Le père, juif tunisien, issu d'une famille de « *vendeurs de citrons de La Goulette* » débarquée en 1959 à Marseille, n'a fait aucune étude mais a fréquenté les « *milieux anars du 13e arrondissement* », et s'est passionné pour la littérature, l'histoire ou la philosophie. « *Le soir à table*, dit le fils, *on parlait de Georg Lukács et de son analyse marxiste de l'œuvre de Balzac. C'était ça le niveau !* » À 17 ans, l'élève Assous (qui se fera renvoyer de tous les lycées et passera son bac en candidat libre) avait « *lu tout Marx* ».

À la sortie de la cour d'appel de Paris, en octobre 2010. Jérémie Assous, avocat de la bande de Tarnac, souhaitait l'annulation de l'enquête. Demande qui a été rejetée.

Dix ans plus tard, quand il s'attaquera aux capitalistes du PAF, il n'hésitera jamais à citer l'auteur du *Manifeste du parti communiste* dans ses plaidoiries. Et parviendra à transformer les prosaïques revendications de ses clients en questions philosophiques : qu'est-ce que le travail ? « *Je l'entends encore me parler de l'exploitation de l'homme par l'homme* », s'amuse Virginie Calmels, l'ex-patronne d'Endemol, la seule qui ait accepté de négocier avec lui pour éviter les procès. « *J'ai vite compris qu'il allait gagner. Si un jour, j'avais un problème, c'est lui que je prendrais comme conseil !* » Les autres sociétés de production ont cru qu'elles allaient l'écraser comme un moustique. Elles ont engagé des bataillons d'avocats issus des plus grands cabinets. Assous les a fait tourner en bourrique. Certains de ses adversaires l'ont accusé de démarcher les clients à la sortie des émissions (il en a aujourd'hui près de 300). « *Jérémie ne s'embarrasse pas des convenances,* assure Me Patrice Spinosi, autre jeune pousse qui l'a épaulé devant la Cour de cassation et s'est imposé dans sa spécialité comme l'un des meilleurs de sa génération. *Dans cette profession, quand on perce à moins de 40 ans, forcément, on se crée des inimitiés.* » Le barreau est un nid de vipères. Olivier Metzner, conseil de TF1, a poursuivi en diffamation le pétaradant Assous, qui avait laissé entendre que la chaîne avait essayé de le corrompre. « *Qu'il aille se planquer dans son île où il pleut tout le temps* », avait lancé le plus jeune à l'adresse du plus vieux (alors propriétaire de l'île Boëdic en Bretagne). Tancé par le conseil de l'ordre, le malotru s'était contenté de produire le bulletin météo du Morbihan. « *Depuis, il change de trottoir quand il me voit, ce n'est pas très courageux. Mais il est très bon et il ira loin* », concède Metzner, grand prince.
Ah ! Les susceptibilités des hommes de robe ! En décembre, Jérémie Assous s'est retiré, en toute discrétion, du dossier Tarnac *(voir encadré)*. Il dit ne pas avoir supporté de lire dans un ouvrage récent les commentaires de William Bourdon, qui participe à ses côtés à la défense du groupe « ultragauchiste », moquant sa « *toxico-dépendance* » à l'égard des médias. « *C'est injuste,*

Christophe Morin/IP3

Jérémie a travaillé d'arrache-pied sur cette affaire », s'indigne Éliette Besse, vieille militante d'extrême gauche, longtemps proche d'Action directe et également amie de l'éclectique Assous (c'est elle qui l'a présenté à Julien Coupat). Pendant des jours et des nuits, l'avocat a en effet décortiqué les 70 tomes de l'instruction judiciaire, épaulé par les présumés saboteurs de lignes TGV qui campaient dans son cabinet. Avec Julien Coupat, les conversations ont parfois atteint des sommets : *« Il est la seule personne que je connaisse,* indique son ex-défenseur, *à avoir déjà lu* Communisme/Kommunismus/Communism *! »*

CROISADES D'UN HYPERACTIF

Cette thèse de l'historien Jacques Grandjonc – sur *« l'origine de la terminologie communautaire prémarxiste, des utopistes aux néo-babouvistes »* – figurera bientôt dans le catalogue des Éditions Malassis, créées par Jérémie l'infatigable avec *« quatre copains de lycée »*. Le nom de la petite entreprise est *« un hommage à Auguste Poulet-Malassis, l'éditeur, imprimeur et ami de Baudelaire »,* explique l'avocat, jamais à court de références. Sont déjà parus : *La Vie de Monsieur Descartes* de l'abbé Baillet, introuvable dans sa version intégrale depuis 1691, *L'Islam, l'Occident et l'avenir, « un texte visionnaire de l'historien anglais Arnold J. Toynbee »* ou l'*« incontournable »* (sic) *Loi sur les vols de bois* de Marx, *« magistrale réflexion sur la propriété que j'ai fait lire à tous mes profs de droit »*. On se doute que ces opus, tirés à 1 000 exemplaires chacun, ne seront pas vendus dans les librairies Relay.

Jérémie Assous, qui de sa vie n'a jamais eu la télé, s'est aussi associé dans une société de production (ABS) avec Frédérique Bredin *(« on s'engueule copieusement au moment des élections, il ne vote jamais »,* dit l'ex-ministre de François Mitterrand). Il s'active également à lancer, grâce à internet, des *class actions* (recours collectif) à la française. Mais pour l'heure, sa principale croisade consiste à commercialiser *« l'invention géniale »* d'un ami polytechnicien, Paul Benoît, avec qui il a fondé la start-up Qarnot computing. L'idée, brièvement résumée, est de capter la chaleur dégagée par les serveurs informatiques hébergés dans ce que l'on appelle les datas centers, souvent aussi grands que des cathédrales. Plutôt que de les refroidir à coup de climatiseurs géants, dévorateurs d'énergie, Qarnot computing propose de disséminer les processeurs chez les particuliers ou dans les collectivités et d'en faire des radiateurs. *« Nous allons chauffer des milliers de personnes gratuitement »,* s'enthousiasme Assous. Depuis des mois, il court du bureau de Bertrand Delanoë (la Mairie de Paris a accepté de tenter l'expérience dans un immeuble du 15e arrondissement) à celui d'Arnaud Montebourg, laissant le polytechnicien-inventeur *« abasourdi par son entregent »*. Pour continuer à voir ses deux jeunes enfants, l'hyperactif a installé son appartement dans son cabinet. Il est sans doute le seul avocat qui possède une salle d'attente où l'on entend, à travers la cloison, des rires et des comptines. Le seul aussi qui, malgré la réussite matérielle et les mirages de la célébrité, a placardé à l'entrée de ses bureaux une harangue du révolutionnaire Auguste Blanqui : *« Les armes et l'organisation, voilà l'élément décisif de progrès, le moyen sérieux d'en finir avec la misère »,* proclame le tract insurrectionnel intitulé en grosses lettres rouges : *« Aux prolétaires. »* ●

GUÉRRILLA AU BARREAU

« Les hommes sont plus obsédés par leur visibilité que les femmes. Ça les rend parfois toxicodépendants des médias. Certains, comme David Koubbi ou Jérémie Assous, sont caricaturaux tant ils veulent la une ! » Ces commentaires peu amènes ont été prononcés, selon les auteurs du livre *Secrets d'avocats* (1), par Me William Bourdon, défenseur d'Yldune Lévy, la compagne de Julien Coupat. *« C'est moi ou c'est Bourdon »,* s'est aussitôt écrié Jérémie Assous. Qui, lui, défend tous les membres du groupe de Tarnac aux côtés de l'éminent Thierry Lévy. Mais les Tarnac ont refusé de trancher. On a du mal à croire que le combatif Assous abandonne une affaire aussi emblématique pour ce genre de broutille. Pourtant, il a claqué la porte. Suivi par l'ombrageux et redouté Me Lévy : *« Les avocats qui prétendent ne pas être avides de notoriété sont des hypocrites,* se contente de lâcher celui qu'Assous considère comme l'un de ses maîtres spirituels. *Jérémie, au moins, a le mérite de ne pas le cacher. Et tant que sa médiatisation ne dessert pas les gens qu'il défend... »* L'intéressé, qui sur ce plan-là n'a pas ménagé sa peine, en est persuadé. L'accusation et les *« montages policiers »,* avance-t-il, ont déjà si bien explosé en vol qu'il n'y aura jamais de procès ! *« Dommage pour Bourdon »,* fanfaronne-t-il. Les divas du barreau se font rarement de cadeaux.

(1) *Secrets d'avocats,* par Frédéric Ploquin et Éric Merlen, Fayard.

Avec Gérard Coupat, le père de Julien Coupat, en novembre 2009, à proximité d'une voie de TGV, lors d'une reconstitution de l'affaire Tarnac.

Photo PQR/L'Est républicain/Alexandre Marchi